# TRIBUNE D'ALARME **

## Quand les associations sportives s'arrêtent, c'est tout le sport qui vacille

Contraints par des restrictions budgétaires qui les obligent à renoncer à des missions essentielles, les clubs, comités et ligues de certaines fédérations sportives tirent la sonnette d'alarme. Les moyens ne suffisent plus à maintenir la promesse d'un accès universel au sport, pourtant au cœur de la cohésion sociale.

**« Et si nous arrêtions vraiment ? »,** interrogent des responsables associatifs.

** Pour connaître l'origine de cette tribune, consulter la fin du document.

# Depuis des années, nous alertons, argumentons, négocions.

Nous avons puisé dans nos réserves, repoussé les investissements indispensables, réorganisé nos équipes, demandé toujours davantage à des éducateurs sportifs déjà en sous-effectif. Nous avons tenu pendant la pandémie, les vagues de chaleur, les crises énergétiques, les fermetures d'équipements, les réformes successives.

Nous avons continué à trouver des solutions, souvent dans l'urgence, parfois dans l'épuisement. Mais aujourd'hui, nous ne pouvons plus faire semblant : cela ne peut plus durer.

# Nous avons déjà commencé à arrêter.

Nous n'en sommes plus à imaginer ce qui se passerait si nous arrêtions. Nous avons, à des degrés divers, déjà commencé à arrêter. Des clubs ont fermé leurs sections jeunes faute d'encadrants. Des créneaux d'apprentissage de la natation ont disparu dans plusieurs départements. Des dispositifs de sport-santé ont été suspendus dans des territoires ruraux. Des ligues ont renoncé à organiser des compétitions faute de moyens logistiques. Dans le handicap, le sport scolaire, le sport féminin, l'inclusion ou la prévention des violences, des équipes réduisent leurs actions, renoncent à des projets, abandonnent des missions pourtant essentielles.

Ce ne sont pas des effets de manche : ce sont des décisions douloureuses, et des pratiquants qui doivent chercher ailleurs une réponse, lorsqu'elle existe.

# Nous refusons que ces disparitions se poursuivent dans l'indifférence.

Il est temps que les responsables publics disent clairement quels accompagnements notre pays entend garantir en matière de sport, avec quels moyens et quelle organisation. Les clubs, comités, ligues et maisons sport-santé ne peuvent plus décider, faute de ressources, qui aura accès à une pratique sportive et qui en sera privé.

# Car nous ne sommes pas utiles seulement à celles et ceux que nous accueillons.

Un enfant privé de cours de natation, ce sont aussi des risques accrus de noyade et des parents inquiets. Un club qui ferme une section, ce sont des adolescents livrés à eux-mêmes après l'école. Un dispositif sport-santé qui disparaît, ce sont des patients chroniques qui voient s'éloigner une solution pourtant reconnue médicalement. Un éducateur sportif qui n'intervient plus dans un quartier, ce sont des familles, des écoles et des collectivités privées d'un relais, d'un repère, d'un espace de respiration sociale.

Lorsque les actions d'insertion par le sport reculent, les conséquences se répercutent sur les entreprises, les services publics, les territoires, le vivre ensemble et la tranquillité publique.

# Aucune économie ne fait disparaître le besoin.

La bonne utilisation de l'argent public doit évidemment être contrôlée, mais aucune économie ne fait disparaître le besoin auquel répond aujourd'hui le sport associatif. Elle conduit bien souvent à reporter la charge sur les familles, les collectivités, les établissements scolaires ou les services de santé.

Nous ne demandons pas à échapper au débat sur les finances publiques : nous demandons que les conséquences humaines, sanitaires et territoriales des choix soient réellement assumées.

Il ne revient pas aux plus fragiles, ni aux bénévoles et éducateurs qui les accompagnent, d'assurer le rééquilibrage budgétaire du pays.

# Un autre modèle sportif s'installe à bas bruit.

À mesure que les réponses collectives s'affaiblissent, chacun tend à être renvoyé à sa capacité de payer les services, à la proximité réelle d'un équipement sportif, à la disponibilité de ses proches pour l'accompagner. Faute de moyens d'utilité publique, le sport-santé, l'apprentissage de la natation, l'accès des jeunes défavorisés au sport pour tous ou à la pratique en milieu rural montrent déjà les effets délétères du silence assourdissant des responsables politiques nationaux.

# Un pilier démocratique affaibli.

Ne pas donner aux associations sportives les moyens suffisants pour leurs missions quotidiennes, ne pas reconnaître les éducateurs à la hauteur de leur expertise et de leur utilité sociale, traduit un changement d'époque dans le champ des solidarités sportives. Réduire les clubs à un coût, remettre en cause leur utilité, les fragiliser continuellement, revient à affaiblir un pilier démocratique. Car si le vote est un acte essentiel de notre République, la vie associative sportive en est la sève pour une bonne part : elle relie, elle inclut, elle rassemble, elle éduque, elle sécurise.

# Des droits réels, pas seulement proclamés.

Les jeunes qui expriment aujourd'hui leurs inquiétudes sur leurs conditions d'études, leur santé physique ou mentale, leurs difficultés d'accès aux équipements ou les inégalités entre territoires posent, eux aussi, la même question : quelles promesses collectives voulons-nous tenir, et avec quels moyens ? Si nos mobilisations diffèrent, nous y voyons la même exigence : des droits réels, pas seulement proclamés.

# Nous refusons d'opposer les générations, les fragilités, les territoires.

Nous refusons de laisser croire que les solidarités sportives ne concerneraient que des enjeux accessoires ou secondaires. Le sport associatif, c'est aussi ce qui peut permettre à certains d'occuper pleinement une place dans la société, ce qui soutient les parcours éducatifs, ce qui renforce la santé publique, ce qui crée du lien social, ce qui apaise les tensions et, finalement, ce qui donnera peut-être à notre pays une certaine forme de capacité à affronter les mutations sociétales qui se profilent.

Aujourd'hui 31 octobre 2026 ; clubs associatifs, dirigeants, éducateurs - tous bénévoles - posent une même question :

# « Et si nous arrêtions vraiment ? »

# Notre volonté de poursuivre nos missions est intacte.

Mais nous refusons désormais de faire croire que nous pourrons continuer ainsi. En réalité, les associations sportives sont plus grandes qu'elles-mêmes : elles constituent une part essentielle de ce qui nous relie les uns aux autres à travers la pratique du sport pour le plus grand nombre.

C'est cela qui est en jeu si elles disparaissent.

** Ce texte s'inspire directement et librement d'une tribune intitulée *"Quand les associations s'arrêtent, c'est toute la société qui en pâtit : l'alarme sonnée par quatre-vingt de leurs représentants"*, publiée le 30 octobre 2026 dans le journal économique *Les Échos.*

Pour accéder à la tribune publiée par le journal, cliquer **ICI**

Les Echos

À la une | La Sélection | Présidentielle | Idées | Économie | Politique | Entreprises | Finance - Marchés | Bourse | Monde | Tech-Médias | Start-up | Régions | Patrimoine | Travailler mieux | Week-end

# « Quand les associations s'arrêtent, c'est toute la société qui en pâtit » : l'alarme sonnée par quatre-vingt de leurs représentants

Contraintes par les restrictions budgétaires à abandonner des missions les unes après les autres, les associations donnent l'alerte sur l'insuffisance des moyens pour maintenir la solidarité. « Et si nous arrêtions vraiment ? », s'interrogent plus de quatre-vingt de leurs représentants dans une tribune collective.

Offrir l'article | Ajouter à mes articles | Commenter | Partager | Famille | Santé et hôpitaux



« Il est temps que les responsables publics disent clairement quels accompagnements notre pays entend garantir, avec quels moyens et quelle organisation », écrivent les auteurs. (Photo iStock)

Par **Tribune collective**

Publié le 30 oct. 2026 à 11:05

Adaptation & réalisation IA-SPORTS.Fr